



# LA LETTRE du

## CLUB FNAU

### INTERNATIONAL

**N°31 – Février 2013**

#### **Evolutions...**

*Vous trouverez dans ce nouveau numéro de la Lettre un compte-rendu de la réunion annuelle des clubs Fnau, avec surtout les projets de notre Club International pour 2013. Avec en perspective des évolutions dans son animation, à commencer par Gilles Antier qui « rendra son tablier » au début 2014.*

#### **Actualités du Club**

La réunion annuelle de coordination des clubs tenue le 24 janvier au siège de la Fnau à Paris a été l'occasion de présenter le bilan d'activité 2012 de notre Club ainsi que nos perspectives pour 2013.

**I - Le bilan d'activités 2012** a été marqué par la participation de la Fnau et du Club au PFVT. Pas de réunions, en raison notamment du plan de charge des deux animateurs dans leurs activités respectives, d'actions internationales pour P.Berger, et de professeur associé à ScPo Rennes pour G.Antier. Ce dernier abandonne la co-animation du Club à compter de 2014, après l'avoir mis en place et animé depuis 2005, avec l'appui constant de P.Berger depuis 2007. Celui-ci établira le relais avec une nouvelle co-animation courant 2013 pour maintenir et renouveler l'activité du club International.

Une réunion « interclub » avec le club transports était programmée en mai, puis a été reportée à novembre, et finalement ajournée si l'intérêt pour un tel interclub se trouvait mutuellement confirmé.

Trois numéros de la Lettre du Club International ont été diffusés (en français et en anglais) par Internet en janvier (n°28), juin (n°29) et octobre (n°30).

Le Club a été requis pour deux évènements :

- l'intervention de Cl.Raynal au colloque annuel de « Cités Unies France » en juillet 2012, sur le thème des « agences en coopérations décentralisée »
- la participation au groupe de travail « planification stratégique » du PFVT en vue de la participation de la Fnau au 5<sup>e</sup> Forum Urbain Mondial à Naples en septembre et à Africités 6 à Dakar en décembre.
- Par ailleurs, le club a apporté des suggestions au PFVT pour le développement dans certaines villes du sud, de « plateformes de coopération », de partenariat d'acteurs français et d'études dans le domaine urbain ».

#### **II - Les projets pour 2013**

*Les objectifs du club restent les mêmes que les années précédentes : augmenter le nombre d'agences d'urbanisme impliquées à l'international, que ce soit en coopération décentralisée ou en contrat : notamment en apportant à l'ingénierie française, dans les appels d'offres, des compétences en urbanisme pour contribuer ainsi à l'export du savoir-faire français.*

>> Le dossier du n°19 de « Traits d'agences » sera consacré aux agences à l'international, avec une huitaine de contributions des agences et de la Fnau et un panorama cartographique des actions des agences à l'étranger.  
Parution fin mars 2013 ;

>> Une réunion se tiendra alors le 14 mai [date à confirmer] avec les directeurs concernés et intéressés sur l'action et la présence internationale des agences, avec la participation de structures extérieures telles que CUF ;

>> Une action d'information le 2 juillet est en effet prévue lors des journées annuelles de CUF, sur le rôle des collectivités pour développer la coopération décentralisée en urbanisme ;

>> Le Club International propose aussi d'organiser en septembre un atelier-métier sur « l'action extérieure des agences et de leurs collectivités en périphérie des villes » lors de la Rencontre annuelle de la Fnau à Amiens ;

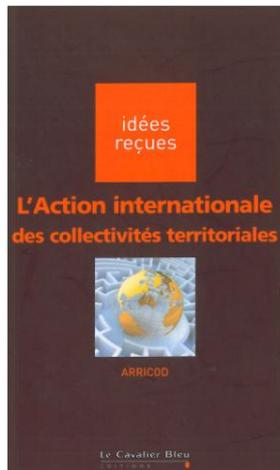
- Enfin, 3 numéros de la Lettre du Club International (n° 31 à 33) sont prévus en février, juin et octobre.

## En vitrine



**L 'action internationale des collectivités territoriales**, ARRICOD, Ed. Le Cavalier Bleu, Paris, 2012, 127 p.

Cette collection originale se propose de partir d'idées reçues sur un thème donné pour en donner un éclairage renouvelé. Il y avait de quoi faire à propos de l'action extérieure des collectivités locales (anciennement « coopération décentralisée ») : « jumelages-choucroute » sans impact, « planqués de l'international », domaine de l'Etat et / ou des ONG », etc. !!. L'ouvrage insiste donc d'abord sur la légitimité de cette action extérieure, encore parfois à défendre, alors que chacun reconnaît aujourd'hui que c'est « *une forme de service public par-delà nos frontières* », pour reprendre une expression de l'AFD.



Il développe abondamment les modes de retour pour la collectivité, car « *il existe d'autres façons de penser le territoire, que ce soit ici ou là-bas* », ce qui évidemment ira droit au cœur du lectorat des agences d'urbanisme. L'idée n'est donc plus de travailler « à » mais « avec » l'international, « *dans une perspective de co-construction et de mise en œuvre de politiques publiques réinterrogées collectivement* ». L'action internationale devrait ainsi être perçue par les élus et les services comme une véritable opportunité pour la collectivité, en permettant la valorisation des expertises développées en interne et en créant des projets transversaux autour d'un projet d'échange.

Ainsi ce petit poche de 126 pages nous rappelle-t-il opportunément que l'international et l'Europe, c'est au fond...« *une autre façon de faire du local* ».

On ne saurait donc trop en recommander la lecture à tous ceux qui ne l'avaient peut-être pas immédiatement perçue comme tel.



## Sécurité routière

Tous les ans, près d'1,3 million de personnes meurent dans un accident de la circulation. 90 % de ces décès surviennent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire qui ne possèdent pourtant que moins de la moitié de la flotte mondiale de véhicules immatriculés. Dans ces pays, l'augmentation rapide de la motorisation ne va pas de pair avec une amélioration suffisante des stratégies de sécurité routière. Si aucune mesure efficace n'est prise immédiatement, on estime que les accidents de la circulation devraient entraîner 2,4 millions de décès par an d'ici 10 ans et devenir ainsi la cinquième cause de mortalité dans le monde, alors qu'elle est déjà la première chez les jeunes de 10 à 24 ans.

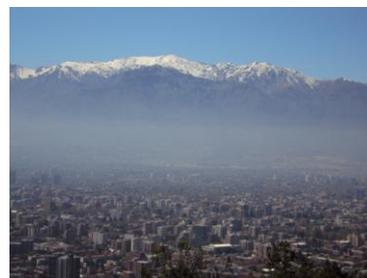
Aussi, les Nations Unies ont lancé la « [Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020](#) ». L'objectif de cette campagne planétaire est de sauver au moins cinq millions de vies et d'épargner 50 millions de blessés graves d'ici à 2020. A ce titre, des interventions se sont déjà révélées efficaces dans le contexte des villes en développement :

- l'intégration de dispositifs de sécurité routière à la planification des villes et des transports ;
- la promotion des transports publics ;
- le contrôle de la vitesse par la police ;
- des aménagements piétonniers et cyclables.

## Nouvelles des agences



L'IAU Ile-de-France poursuit son appui technique en coopération décentralisée auprès du Gouvernement régional de Santiago du Chili pour la mise au point de son Plan Régional d'aménagement du territoire.



CL.G.Antier  
/ IAU IdF

Un Livre Blanc est en cours d'élaboration et devrait être finalisé lors d'un atelier urbain à Paris en mars 2013, pour permettre en juin sur place un exercice de vision à long terme avec les responsables régionaux et nationaux de ce territoire-clé du Chili.

**Pour recevoir cette lettre et  
envoyer des informations :**

Un simple courriel à [gilles.antier@iau-idf.fr](mailto:gilles.antier@iau-idf.fr)



Réalisation

Agence d'urbanisme  
pour le développement  
de l'agglomération lyonnaise



Accédez à l'information détaillée par un simple clic sur les liens soulignés en bleu !

## Focus : L'action extérieure des collectivités territoriales

### Exit la « Coop déc' » : place à l'action extérieure des collectivités !

Le 23 janvier, André Laignel, a présenté au ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, son rapport sur l'action extérieure des collectivités territoriales. 40 propositions ont été formulées s'appuyant sur quatre objectifs :

- Définir des priorités partagées qui prennent en compte le pouvoir régalién de l'Etat en termes de diplomatie et la libre administration des collectivités territoriales.
- Valoriser et sécuriser l'action des collectivités avec un cadre juridique approprié.
- Renforcer les outils et moyens pour y parvenir, avec une cellule européenne et des contrats de projets dans chaque région.
- Coordonner pour plus d'efficacité par le biais d'une nouvelle contractualisation avec les réseaux de collectivités.

La remise de ce rapport a donné lieu à des mesures concrètes du gouvernement, qui ont été présentées le 29 janvier à la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD). Le plan d'action pour le renforcement de la « diplomatie des territoires » du gouvernement s'appuie en effet sur certaines des propositions du rapport Laignel telles que :

- faciliter l'obtention des visas pour les élus et les responsables territoriaux, renforcer la coordination de l'action des collectivités entre elles et avec le Quai d'Orsay,
- la possibilité d'affecter 1% du produit de la taxe "déchets" à des projets de coopération décentralisée (à l'image de ce qui existe déjà dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (loi Oudin-Santini) et dans celui de l'énergie (amendement Pintat). Sur ce dernier point, le ministre des Affaires étrangères a précisé que cette mesure ne pourra être envisagée que sur la base d'une évaluation précise des résultats de la loi Oudin-Santini.

Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'Etat, qui est intervenu le 29 janvier devant la CNCD, a mis en avant les liens qui pourront se faire entre le champ de la coopération décentralisée et le futur projet de loi de décentralisation. Elle a aussi indiqué que la discussion parlementaire sur ce projet de loi "pourra être mise à profit pour intégrer les dispositions les plus utiles" parmi lesquelles les propositions du rapport Laignel.

### Des Villes tournées vers l'aide au développement dans les pays du Sud

Aujourd'hui, d'après le rapport Peyronnet, ce sont plus de 4 800 collectivités territoriales françaises qui participent à des actions de coopération décentralisée dans près de 140 pays. Environ 250 intercommunalités mènent également des actions de coopération décentralisée. Côté budget, l'aide publique au développement représentait 60,5 millions d'euros en 2010, 65 millions en 2011 et 70 millions en 2012 et 2013. Le rapport signale une évolution des champs d'intervention qui vise à rendre les collectivités aidées, acteurs de leur propre développement. En effet, les collectivités du Sud sont de plus en plus demandeuses d'une formation à la gestion et d'un accompagnement "pour pouvoir, une fois le projet fini, exploiter de façon autonome les fruits de cette action de coopération".

### Ressources à exploiter

[Rapport André Laignel](#) : nouvelles approches, nouvelles ambitions, 23/01/2013, 87 p.

[Rapport de Jean Claude Peyronnet](#) sur la solidarité à l'échelle internationale, 13/11/2012, 79 p.

[Discours du Ministre des Affaires Etrangères](#)  
Laurent Fabius

[Coopération décentralisée : 12.000 actions de collectivités répertoriées](#), Localtis, 30/11/2012

## Actualités de la coopération et du développement urbain

Coopération décentralisée : **l'appel à projet annuel 2013 a été publié sur le site de la DAECT**. Les [dossiers](#) devront être déposés en ligne avant le 28 février 2013. **Pour l'appel à projet triennal 2013-2015** : le dépôt des [dossiers](#) en ligne sera effectif à partir du 1er février jusqu'au 15 mars 2013.

**La France et le Maroc lancent un Fonds de soutien conjoint à la coopération décentralisée à l'attention des collectivités territoriales françaises et marocaines**. Dépôt des projets jusqu'au 31 décembre 2013. Ce [dispositif](#) est dédié au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales marocaines - l'accord portant sur le soutien conjoint à la coopération décentralisée entre les collectivités territoriales françaises et marocaines.

**Mutualiser les bonnes expériences françaises, africaines et internationales en matière de développement durable et de protection de l'environnement** : c'est l'objectif que s'est fixée l'association « Les Eco Maires Afrique » en installant le 15 janvier son bureau africain à Dakar. Eco Maires Afrique dispose également de correspondants à Cotonou (Bénin) et Kinshasa (République Démocratique du Congo). Contacts :

- Sandrine Lemare-Boly, Déléguée à la Prospective, Coordinatrice du bureau sénégalais des Eco Maires Afrique [lemaresandrine@yahoo.fr](mailto:lemaresandrine@yahoo.fr)
- Régis Hounkpè, Responsable des relations internationales de l'Association Les Eco Maires [r.hounkpe@ecomaires.com](mailto:r.hounkpe@ecomaires.com)

**Alger : le développement d'une offre multimodale à l'échelle métropolitaine** : version provisoire, Julien Allaire, 08/2012.

L'étude présente la stratégie multimodale de la Wilaya pour une meilleure circulation urbaine à partir de 2012. Le programme prévoit la refonte du système de transport.

**Rapport sur l'efficacité de l'aide au secteur de l'eau dans les pays sub sahariens (n°13, 2012)**.

Ce nouveau rapport la Cour européenne des comptes s'interroge sur la faible efficacité de l'aide publique au développement de l'Europe (UE-FED) dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique. [Elle a examiné 23 projets dans six pays subsahariens](#). L'audit de la Cour a révélé que des problèmes affectaient une grande partie des projets examinés et que la Commission européenne ne faisait pas tout ce qui était en son pouvoir pour optimiser leur succès et, surtout, augmenter les chances que les projets soient durables, c'est-à-dire qu'ils produisent des avantages à long terme.

« **Au sud du Sahara** » est une nouvelle publication numérique bimestrielle du département Afrique de l'AFD, téléchargeable sur le [site de l'AFD](#).

**Nouveau rapport de la Banque mondiale : ce que les élus locaux doivent savoir pour faire face aux enjeux de l'urbanisation rapide**. Les pays en développement connaissant une urbanisation rapide, les municipalités doivent agir vite pour planifier, connecter et financer des villes résilientes et durables.

L'ARENE Île-de-France et la Fondation Nicolas Hulot publient **les conclusions de l'étude « Développement durable et solidarité Nord-Sud : quels financements ? »**, menée auprès de 160 projets et mécanismes de financement. [L'étude](#) est organisée en trois parties : l'évolution de l'aide au développement, les nouveaux modes de financement et les défis pour davantage d'innovation.

**Programme de formation LUTP du 2 au 8 juin 2013 à Marseille à destination des décideurs**. Organisée par l'AFD et la Banque mondiale, il vise à développer les capacités de décision en matière de **planification de la mobilité urbaine** (expérimentation, études de cas, exercices de groupe et visites sur site, en mettant l'accent sur les liens entre les différentes composantes du système global de transport urbain) : [Programme et bulletin d'inscription](#).

**Renforcement des compétences des partenaires du Sud** : par l'intermédiaire de son centre de formation, le [CEFEB](#), l'AFD a formé 1800 personnes en 2011, originaires de différents pays et collectivités d'Outre-Mer. La transmission de savoir-faire au bénéfice d'une performance durable des partenaires s'opère à partir de : séminaires de courtes durées, échanges d'expériences et mise en réseaux d'acteurs ainsi qu'une formation diplômante (le Master d'ouvrage publique et privée) en lien avec le [CERDI](#) (centre de recherche sur le développement International) et l'école d'Economie de l'université d'Auvergne. Exemple de formations dispensées : management de projet, stratégies financières des coll. loc., gestion des services urbains et planification urbaine, micro-finance, partenariat public-privé.

**Votre contact pour cette veille documentaire :**  
[v.pelot@urbalyon.org](mailto:v.pelot@urbalyon.org)